

# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.



NOTES POUR UNE DÉCLARATION  
FAITE PAR LE SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
L'HONORABLE DON JAMIESON,  
DEVANT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ  
DES NATIONS UNIES, À NEW-YORK  
LE 29 SEPTEMBRE, SUR LA  
QUESTION DE LA NAMIBIE

(TRADUCTION)

EXTERNAL AFFAIRS  
AFFAIRES EXTÉRIEURES  
OTTAWA  
OCT 12 1978  
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

Monsieur le Président,

En tant qu'un des cinq pays qui s'efforcent depuis plus de dix-huit mois de trouver une solution d'ordre pratique et sans effusion de sang au problème namibien qui nous préoccupe depuis longtemps, le Canada a été naturellement heureux de donner sans équivoque son appui à la résolution que le Conseil de Sécurité vient tout juste d'adopter. Comme je l'ai très clairement mentionné dans ma déclaration devant l'Assemblée générale il y a trois jours, le Canada croit fermement que le rapport du Secrétaire général, de même que les clarifications faites devant ce Conseil aujourd'hui même, sont entièrement dans la ligne de la proposition présentée à ce Conseil par ses cinq membres occidentaux. Nous considérons de plus que la Force des Nations Unies pour la Période de Transition, dont la résolution que nous venons d'adopter demande la création, devrait permettre au territoire d'atteindre le plus tôt possible une complète indépendance, reconnue par la communauté internationale, par des moyens vraiment pacifiques et démocratiques.

Je me dois de féliciter le Secrétaire général et son Représentant spécial, M. Ahtisaari, pour leurs louables efforts qui ont résulté dans la présentation d'un programme d'action intelligent et professionnel pour la mise en oeuvre de la Résolution 431. Ma gratitude va aussi aux Etats africains qui ont fourni tant d'efforts pour nous permettre d'adopter cette décision capitale. Je dois aussi mentionner que nous avons reçu avec la plus grande satisfaction l'assurance de l'entière collaboration de la SWAPO.

Monsieur le Président, si nous ne pouvons nous réjouir aujourd'hui autant que ce que nous avons accompli devrait nous le permettre, et nous n'avons qu'à nous rappeler la situation qui prévalait il y a un an et demi pour ne pouvoir nier que beaucoup a été accompli, c'est que, comme tous le savent, nous sommes en ce moment dans l'incertitude en ce qui concerne la collaboration d'une des principales parties au problème. Le gouvernement de l'Afrique du Sud a fait savoir qu'il ne pouvait accepter le rapport du Secrétaire général dans la forme qui lui avait été communiquée à Prétoria avant sa présentation formelle devant ce Conseil aujourd'hui. L'Afrique du Sud a également indiqué que des élections seraient unilatéralement organisées dans le territoire dans le prétendu dessein de connaître les vues de la population locale. Comme je l'ai clairement indiqué dans ma déclaration devant l'Assemblée générale, adopter une telle ligne de conduite démontrerait une réelle imprévoyance et les conséquences d'un tel dédain pour les vues de la communauté internationale pourraient être très sérieuses.

Je renouvelle donc mon appel au gouvernement de l'Afrique du Sud et aux Namibiens qui sont enclins à appuyer cette ligne de conduite, de reconsidérer leur décision. Comme mes collègues occidentaux, j'ai la ferme intention de faire tout en mon pouvoir pour surmonter les difficultés que nous devons vaincre. Ce qui serait pure folie serait de laisser de côté les résultats positifs d'une longue négociation et de s'embarquer aveuglément dans une autre période de confrontation. J'ai confiance qu'il existe suffisamment de bonne volonté de tous les côtés pour nous permettre d'atteindre nos objectifs.

Monsieur le Président, depuis longtemps, mon pays a été associé aux efforts des Nations Unies pour aider à maintenir ou à amener la paix dans les régions troublées du globe. Nous sommes fiers de notre performance et nous tirons également fierté du fait que les troupes des Nations Unies ont toujours été au-dessus de tout reproche et ont été, dans toutes les circonstances, un facteur de stabilité et d'impartialité. Le Canada, ayant été étroitement mêlé aux négociations menant à l'adoption de cette résolution est naturellement prêt à étudier soigneusement comment il pourrait collaborer le plus utilement possible avec le Secrétaire général dans notre effort commun pour mener la Namibie à la paix et à l'indépendance.